Merli Automobiles
RUE DE L'HERMITTE
51300 Couvrot
Email : sarl-merli@wanadoo.fr
Tel : +33 (0)3 26 74 09 61
Fax : +33 (0)3 26 74 34 53

Fiche technique

PEUGEOT PARTNER STANDARD HEAVY 1000 KG VAN

(Ref:N198428)

O KM

Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	130 cv | 6 ch (96kw)
CO2	152 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	13/05/2025

Couleur
GRIS ARTENSE

24.550 € TVAC

-29% sur prix cat.

OPTIONS

2 Places - Accès et démarrage mains libres - Capteur de lumière - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique bizone - Radio DAB - Détecteur de pluie - Frein de stationnement électrique - Système de navigation - Phares antibrouillard - Plancher bois antidérapant - Peinture métallisée - Aide au stationnement avant et arrière - Rétroviseurs extérieurs noirs - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Surround Rear Vision - Système de surveillance d'angle mort (BCW) - Vitres électriques avant -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - airbags latéraux - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - commandes au volant - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.